

Certificat de la conformité de la production en usine

0769 – CPR – VAS – 00715 – 2

Conformément au Règlement (UE) No 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produit de Construction - CPR), ce certificat s'applique aux produits de construction :

Composants structureaux préfabriqués et kits de construction en aluminium

Spécification technique	Produits	Procédure de déclaration
EN 1090-3	Composants structureaux en aluminium protection anticorrosion, découpe, usinage : EXC1 – EXC4 procédés de soudage : EXC1 – EXC2	ZA 3.2 conformément à DIN EN 1090-1

fabriqué dans l'établissement de fabrication et mis sur le marché sous son propre nom ou sa propre marque par

Hydro Extrusion Albi SAS

ZA Jean Savy, F-81450 Le Garric, France

Ce certificat atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances décrites dans l'Annexe ZA de la norme

EN 1090-1:2009 + A1:2011

furent appliquées conformément au système 2+ et que

le contrôle de la production en usine satisfait toutes les exigences y décrites.

Ce certificat a été délivré pour la première fois le 21 décembre 2017 et demeure valide au plus tard jusqu'au 6 septembre 2023 tant que:

- les conditions suivantes ne sont pas modifiées de manière significative, la norme harmonisée, le produit de construction, les méthodes AVCP ou les conditions de production en usine.
- Sauf si l'organisme de certification du contrôle de la production en usine notifié décide de suspendre ou de retirer le certificat.

Karlsruhe, le 7 septembre 2018

Gérant de l'Organisme Certificateur

Univ.-Prof. Dr.-Ing. T. Ummenhofer

